

COMPTES ANNUELS 2018

MORNING

SOMMAIRE :

- BILAN MORNING	3
- COMPTE DE RESULTAT MORNING.....	4
- NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	5-14
○ Faits caractéristiques de l'exercice.....	5-6
○ Informations sur les règles et principes comptables.....	7-9
○ Note 1 – Banque centrale, créances et dettes interbancaires.....	9
○ Note 2 – Opérations avec la clientèle.....	10
○ Note 3 – Ventilation par durée restant à courir.....	10
○ Note 4 – Immobilisations.....	10
○ Note 5 – Autres actifs et autres passifs.....	11
○ Note 6 – Comptes de régularisation.....	11
○ Note 7 – Provisions pour risques et charges.....	11
○ Note 8 – Opérations avec les parties liées.....	12
○ Note 9 – Mouvements des capitaux propres.....	12
○ Note 10 – Détail du PNB.....	13
○ Note 11 – Détail des charges d'exploitation.....	13
○ Note 12 – Produits et charges exceptionnels.....	14
○ Note 13 – Ventilation de l'effectif.....	14
○ Note 14 – Honoraires CAC.....	14

Bilan MORNING (en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Opérations interbancaires et assimilées	1	1 760	1 485
- Caisse, banques centrales, CCP			
- Effets publics et valeurs assimilées			
- Créances sur les établissements de crédit à vue		1 760	1 485
- Créances sur les établissements de crédit à terme			
Opérations avec la clientèle	2	0	0
- Créances commerciales			
- Autres concours à la clientèle			
- Comptes ordinaires débiteurs		0	
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Parts dans les entreprises liées			
Immobilisations corporelles et incorporelles	4	2 388	2 043
- Immobilisations incorporelles		1 001	569
- Immobilisations corporelles		1 387	1 474
Comptes de régularisation et actifs divers		1 106	726
- Autres actifs	5	779	613
- Comptes de régularisation	6	327	114
TOTAL DE L'ACTIF		5 254	4 254

PASSIF	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Opérations interbancaires et assimilées	1	699	546
- Banques centrales, CCP			
- Dettes sur les établissements de crédit à vue		174	
- Dettes sur les établissements de crédit à terme		525	546
Opérations avec la clientèle	2	1 336	982
- à vue		1 336	982
- à terme			
Dettes représentées par un titre		0	0
- Bons de caisse			
- Titres de créances négociables			
Comptes de régularisation et passifs divers		1 344	1 688
- Autres passifs	5	957	1 558
- Comptes de régularisation	6	386	129
Provisions pour risques et charges		0	88
Dettes subordonnées			
Fonds pour risques bancaires généraux			
Capitaux propres	9	1 875	950
Capital souscrit		693	498
Primes d'émission		5 807	3 967
Réserves			
Report à nouveau		-3 515	-819
Résultat de l'exercice		-1 110	-2 696
TOTAL DU PASSIF		5 254	4 254

Compte de résultat MORNING (en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
+ Intérêts et produits assimilés			0
- Intérêts et charges assimilées		-29	-74
Revenu des titres à revenu variable			
+ Commissions (produits)		211	0
- Commissions (charges)		-435	-270
+/- Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation			
+/- Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement			
+ Autres produits d'exploitation bancaire		1 219	0
- Autres charges d'exploitation bancaire		-49	0
PRODUIT NET BANCAIRE	10	917	-344
- Charges générales d'exploitation	11	-3 750	-3 060
- Dotations aux amortissements sur immobilisations		-351	-370
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		-3 184	-3 774
Coût du risque		-18	15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-3 201	-3 759
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés		1	2
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		-3 200	-3 757
+/- Résultat exceptionnel	12	2 090	1 060
- Impôts sur les bénéfices			
+/- Dotations/reprises des fonds pour risques bancaires généraux			
RÉSULTAT NET		-1 110	-2 696

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Faits caractéristiques de l'exercice

Opérations de l'actionariat

Dans le cadre d'une convention de compte courant d'associé, banque EDEL a effectué les apports suivants :

150 000 € le 12 Mars 2018
600 000 € le 13 Avril 2018
500 000 € le 13 Juin 2018

Abandons de créances

Le 29 Juin 2018, l'associé Banque EDEL a consenti un abandon de créance en compte courant avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 2 000 000 d'euros.

Banque EDEL, en qualité d'actionnaire majoritaire, a confirmé son engagement en vue de prendre toutes les mesures de nature à assurer la continuité d'exploitation de Morning. Cet engagement se traduit notamment par la lettre de soutien signée le 21 Septembre 2018 indiquant que Banque EDEL s'engage :

- à continuer, si nécessaire, à apporter son soutien à Morning S.A.S afin de lui permettre d'honorer ses dettes à bonne échéance et de poursuivre son activité normale sans aucune interruption ;
- à reconstituer ses capitaux propres conformément aux dispositions du Code de Commerce.

Opérations sur le capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Septembre 2018 a décidé d'augmenter le capital de Morning d'un montant de 194 824,51 € avec une prime d'émission de 1 840 300,99 € pour le porter de 497 805€ à 692 629,51€ par apport en numéraire d'un montant total de 2 035 125,50 € des associés :

- Banque EDEL pour un montant de 1 881 404,37 € représentant 4 761 actions dont 4 686 actions à titre irréductible et 75 actions à titre réductible.
- MAIF Avenir pour un montant de 153 721,13€ représentant 389 actions à titre irréductible.

A l'issue de cette augmentation de capital, le capital social de Morning se trouve ainsi porté à 692 629,51€ réparti en 18 309 actions d'une valeur nominale de 37,83 €.

	Répartition du capital
	31/12/2018
Banque Edel	91,403%
Maif Avenir	7,565%
La Dépêche	0,459%
Wicap Payname	0,573%

Activation des frais de développement de la cagnotte WIPLIZ

Il a été décidé d'activer les frais de développement de la cagnotte WIPLIZ en date du 1^{er} Décembre 2018 jour de sa sortie, pour un montant total de 187 212,70 €.

Le calcul des coûts de développement est basé sur le taux journalier moyen des effectifs ayant contribué au développement de la nouvelle cagnotte.

L'amortissement est effectif à partir du 1^{ER} Décembre 2018 pour une durée de 3 ans.

Informations sur les règles et principes comptables

Méthodes d'évaluation et de présentation appliquées

Les comptes individuels de Morning ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

La présentation des états financiers suit également les prescriptions de ce règlement.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect des principes de prudence, de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

Créances et dettes sur les établissements de crédit

Les créances et dettes sur établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances et dettes issues d'opérations bancaires et sont inscrites au bilan à leur valeur nominale, augmentées des intérêts courus non échus.

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent également les encours clients déposés sur un compte bancaire de cantonnement à hauteur de 1.584.307,18 € au 31 décembre 2018.

Opérations avec la clientèle

Les créances envers la clientèle sont principalement des valeurs non imputées en instance d'affectation sur un compte de paiement d'un client ou des créances douteuses relevant d'impayés.

Une dépréciation de créance individualisée est constatée dès lors qu'en date d'établissement des comptes, le paiement des sommes est totalement ou partiellement compromis. Le montant de la dépréciation est porté au débit du compte de résultat en autres charges d'exploitation, au titre du coût de la fraude.

Les dettes envers la clientèle sont constituées par l'encours des comptes de paiement des clients au 31 décembre.

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Morning ne détient aucune action ou part dans une entreprise liée au 31 décembre 2018.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées probables d'utilisation suivantes :

Constructions	10 à 50 ans
Équipements / agencements techniques	10 à 20 ans
Installations, agencement	5 à 15 ans
Mobilier	5 à 15 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels	2 à 5 ans

Les immobilisations peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur actuelle est devenue inférieure à la valeur nette comptable.

Frais de recherches et développements

L'article 212-3 du plan comptable général (PCG) permet d'immobiliser les frais de développement

Les frais de recherche ne peuvent, en revanche, être immobilisés, et doivent rester en charges.

Les coûts de développement peuvent être comptabilisés à l'actif :

- s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés
- ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Si une entité ne peut distinguer la phase de recherche de la phase de développement d'un projet, elle comptabilise en charges toutes les dépenses au titre de ce projet.

De plus, l'entreprise doit respecter les 6 critères suivants pour pouvoir immobiliser ces frais :

1. L'entreprise doit démontrer la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente.
2. L'entreprise a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre.
3. L'entreprise a la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle.
4. L'entreprise doit justifier la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables.
5. L'entreprise doit prouver qu'elle dispose de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.
6. L'entreprise a la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

La comptabilisation des coûts de développement à l'actif constitue la méthode préférentielle en France. Le maintien en charges de ces coûts reste possible. L'option choisie doit être exercée pour l'ensemble des projets de l'entreprise, et non projet par projet. En outre, l'option choisie est également retenue en fiscalité pour la détermination du résultat imposable.

Les coûts de développement sont amortissables sur une durée maximale de 5 ans. Pour des projets particuliers, ces frais peuvent être amortis sur une durée plus longue, sans pouvoir excéder la durée d'utilisation de ces actifs.

En cas d'échec du projet, les frais de développement activités et non encore amortis doivent être immédiatement amortis pour le solde restant.

La pratique de l'amortissement dégressif n'est pas possible pour les coûts de développement. La méthode linéaire s'impose.

L'amortissement débute lors du début de la consommation des avantages économiques soit pour les coûts de développement, au début de l'utilisation du résultat des développements.

Autres débiteurs et créditeurs divers

Les autres actifs et passifs sont ventilés en fonction de la nature et de la durée de chacun dans la note 5.

Morning a opté pour l'assujettissement à la TVA des opérations bancaires et financières taxables sur option.

Provisions

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir les risques et charges directement liés ou non à des opérations bancaires et financières, nettement précisées quant à leur objet mais dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

Les indemnités de fin de carrière, à verser lors de départs à la retraite, n'ont pas un caractère significatif au regard de l'âge moyen des collaborateurs et de leur faible ancienneté.

Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi

Conformément à la réglementation en vigueur, Morning bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). A ce titre, le montant comptabilisé en diminution des charges de personnel s'élève à 50 K EUR. Conformément au souhait du législateur, le CICE a permis à Morning de continuer ses efforts en matière de recrutement et d'innovation.

Informations sur les postes du bilan

Sauf indication contraire, les notes explicatives sur les postes du bilan sont présentées nettes d'amortissements ou de provisions.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

Note 1 – Banque centrale, créances et dettes interbancaires

	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF		
Caisse, banques centrales	0	0
Créances sur les établissements de crédit	1 760	1 485
- à vue *	1 760	1 485
- à terme	0	0
Créances douteuses nettes	0	0
Créances rattachées	0	0
TOTAL	1 760	1 485
<i>dont entreprises liées</i>	0	11
<i>* dont compte de cantonnement</i>	1 584	1 058
PASSIF		
Dettes sur les établissements de crédit	699	541
- à vue	174	0
<i>dont entreprises liées</i>	174	
- à terme	525	541
Dettes rattachées	0	6
TOTAL	699	546
<i>dont entreprises liées</i>	174	

Note 2 – Opérations avec la clientèle

	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF		
Créances clients	200	
Créances douteuses nettes	0	0
TOTAL	200	0
PASSIF		
Comptes de paiement	530	316
Cagnottes	785	667
Prépayé	22	0
TOTAL	1 336	982

Note 3 – Ventilation par durée restant à courir

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Indéterminé	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF							
Créances sur les états de crédit	1 760					1 760	1 485
Créances sur la clientèle	200					200	
TOTAL	1 959	0	0	0		1 959	1 485
PASSIF							
Dettes sur les états de crédit	202	84	413	0	0	699	546
- à vue	174					174	
dont entreprises liées	174					174	
- à terme	28	84	413			525	546
Dettes sur la clientèle	1 336					1 336	982
TOTAL	1 538	84	413	0	0	2 035	1 529

Note 4 – Immobilisations

BRUT	31/12/2017	Acquisitions	Cessions / Reclassement	31/12/2018
Immobilisations incorporelles en cours	106	237	106	237
Immobilisations incorporelles	1 123	552	0	1 675
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	1 662	18	18	1 662
Immobilisations financières	46	100		146
TOTAL	2 936	907	124	3 720

AMORTISSEMENT	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	662	249		911
Immobilisations corporelles	189	100	13	276
TOTAL	851	349	13	1 187

Note 5 – Autres actifs et autres passifs

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts et cautionnement	146	46
Comptes de stock	49	88
Clients et comptes rattachés	200	
Fournisseurs avances et acomptes	0	149
Etat -impôts et taxes	367	324
Autres débiteurs divers	16	7
TOTAL	779	614

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Groupe et associés	177	868
Clients Avances et acomptes		
Fournisseurs et comptes rattachés	120	413
Personnel et dettes sociales	189	221
Etat -impôts et taxes	269	56
Autres créditeurs divers	203	
TOTAL	957	1 558

Note 6 – Comptes de régularisation

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
Charges constatées d'avance	167	52
Produits à recevoir	155	0
Divers à régulariser	5	60
TOTAL	327	113

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Comptes d'encaissement	35	44
Charges à payer	301	85
Produits constatés d'avance	51	0
TOTAL	386	129

Note 7 – Provisions pour risques et charges

	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Provisions pour charges	88		88	0
TOTAL	88	0	88	0

Note 8 – Opérations avec les parties liées

	31/12/2018	31/12/2017
Charges à payer	176	118
Compte courant d'associé	0	750
Intérêts (charges)	-6	-50
Commissions (charges)	-32	-15
Frais généraux	-310	-175

Le 29 Juin 2018, l'associé Banque EDEL a consenti un abandon de créance en compte courant avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 2 000 000 d'euros.

Note 9 – Mouvements des capitaux propres

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Résultat comptable 2017	-2 696		-2 696	0
Réserves générales				0
Capital	498	195		693
Report à nouveau	-819	-2 696		-3 515
Primes d'émission	3 967	1 840		5 807
Résultat comptable 2018			1 110	-1 110
TOTAL	950	-661	-1 586	1 875

L'affectation du résultat au poste « Report à Nouveau » a été proposée à l'Assemblée générale ordinaire des associés du 30 Avril 2019 .

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 10 – Détail du PNB

	Produits	Charges	Net 31/12/18	31/12/2017
- Intérêts		29	-29	-74
Opérations avec les établissements de crédit		29	-29	-74
- Commissions	211	435	-224	-270
Opérations avec les établissements de crédit	0			14
Opérations avec la clientèle Cagnottes et compte de paiement	12	435	-224	0
Opérations avec la clientèle Prépayé	199			
- Autres opérations bancaires et produits divers d'exploitation	1 219	49	1 170	
Autres opérations bancaires		49	-49	
Produits divers d'exploitation	1 219		1 219	-284
TOTAL	1 430	513	917	-344

Note 11 – Détail des charges d'exploitation

	31/12/2018	31/12/2017
Production immobilisée	187	0
Frais de personnel	-2 109	-1 958
Impôts et taxes	-10	-20
Dépenses de publicité et communication	-484	-229
Autres charges d'exploitation	-1 334	-853
TOTAL	-3 750	-3 060

Note 12 – Produits et charges exceptionnels

	31/12/2018	31/12/2017
Produits sur exercices antérieurs	54	0
Charges sur exercices antérieurs	0	0
Autres produits exceptionnels	2 036	1 060
TOTAL	2 090	1 060

Le résultat exceptionnel sur l'exercice s'explique principalement par l'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune consenti le 29 Juin 2018 par l'associé majoritaire Banque EDEL pour un montant de 2 000 000 d'euros.

Note 13 – Ventilation de l'effectif

	31/12/2018	31/12/2017
Employés	9	12
Cadres	28	25
TOTAL	37	37

Note 14 – Honoraires CAC

	KPMG	
	2018	2017
Audit	14	10
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaires aux comptes	0	
TOTAL	14	10

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir une incidence significative sur la lecture des états financiers tels qu'ils ont été établis au 31 décembre 2018.

Autres informations

La société Morning est intégrée dans le périmètre de consolidation de la Banque Edel.